



**Conseil d'administration  
Séance du 27 février 2014**

**Délibération n°08-2014  
Droits d'inscription et autres tarifs 2014/2015**

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu la délibération n° C-10-05-10 du Conseil communautaire de Caen la mer du 26 novembre 2010 ;
- Vu la délibération n° 2010/284 Conseil municipal de la ville de Cherbourg-Octeville du 16 décembre 2010 ;
- Vu la délibération n° 10-115 du Conseil régional de Basse-Normandie du 17 décembre 2010 ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg ;

Dans la perspective de la prochaine rentrée universitaire 2014/2015, il convient de fixer les droits d'inscription de l'enseignement supérieur sur les deux sites de l'établissement.

A cet effet, il est proposé :

- de reconduire les tarifs de l'année universitaire 2013/2014.
- demander des arrhes (non remboursables en cas de désistement) à hauteur de 50€ lors de la préinscription administrative.

Cours d'enseignement supérieur		Tarifs 2013/2014	Proposition Tarifs 2014/2015
tarifs annuels			
étudiants		300€	300€
Auditeurs libres (cours à l'année)		150€	150€
Auditeurs libres (cours au semestre)		80€	80€
Elèves Classe publique préparatoire		600€	600€
Frais de dossier d'inscription au concours d'entrée (non remboursable)		20€	20€

### Proposition

Il est proposé d'appliquer les tarifs suivants :

Cours d'enseignement supérieur		Proposition Tarifs 2014/2015
tarifs annuels		
étudiants		300€
Auditeurs libres (cours à l'année)		150€
Auditeurs libres (cours au semestre)		80€
Elèves Classe publique préparatoire		600€
Frais de dossier d'inscription au concours d'entrée (non remboursable)		20€

PREFECTURE du CALVADOS

05 MARS 2014

Le Président

- COURRIER -



Nombre de membres en exercice : 26

Présents : 14

Votants : 14

Adoptée à l'unanimité

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :

- La transmission en préfecture le
- La publication le

Fait à Caen, le

05 MARS 2014

Le Président



école  
supérieure  
d'arts &  
médias  
de Caen/  
Cherbourg

siège de Caen (siège social)  
17, cours Caffarelli  
14000 CAEN  
www.esam-c2.fr